

URIOPSS Auvergne-Rhône-Alpes

À l'attention des adhérents de l'URIOPSS Auvergne-Rhône-Alpes

À Lyon, le 29/09/2026

Objet : « Et si nous arrêtons vraiment ? » - Mobilisation interfédérale du 12 au 17 octobre 2026

Mesdames, Messieurs,

Chers adhérents,

Du **12 au 17 octobre 2026**, le réseau Uniopss-Uriopss rejoint par près de 40 organisations et réseaux, appelle à une mobilisation nationale, intersectorielle et unitaire pour défendre les solidarités et les structures du champ de l'économie sociale et solidaire qui les mettent en œuvre. Cette semaine n'est qu'un point de départ : elle ouvre une séquence de mobilisation appelée à se prolonger jusqu'à l'élection présidentielle de 2027.

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'Uriopss, la FAS Aura et plusieurs réseaux partenaires déclinent les actions à l'échelle de notre territoire.

Ce courrier en présente les raisons, les modalités de participation et les outils mis à votre disposition.

Pourquoi cette mobilisation

Chaque jour, les structures de solidarité et de santé du champ de l'économie sociale et solidaire accompagnent des personnes âgées, en situation de handicap, en précarité, des enfants et des familles... Elles créent du lien social, font vivre les territoires, y compris les plus isolés, et innovent pour répondre aux besoins. Elles emploient des centaines de milliers de professionnels et mobilisent autant de bénévoles engagés au service de l'intérêt général.

Le secteur privé non lucratif représente 2 points de PIB et porte 85 % des structures accueillant des personnes en situation de handicap, près de 80 % des établissements de protection de l'enfance, près d'un tiers des Ehpad et près des deux tiers des services de soins infirmiers à domicile.

Pourtant, depuis plusieurs années, notre réseau alerte les pouvoirs publics sur :

- la dégradation de la situation financière des structures gestionnaires du champ de l'économie sociale et solidaire
- les difficultés croissantes liées à la pénurie des métiers de l'humain et à leur manque d'attractivité
- l'écart qui se creuse entre l'augmentation des besoins et les moyens accordés aux politiques de solidarité et de santé

Pour la première fois depuis des décennies, les financements publics consacrés aux solidarités sont en baisse, alors même que la pauvreté atteint des niveaux historiques. Les chiffres rendus publics par l'Uniopss le 28 septembre en témoignent : en 2025, une structure employeuse du champ de l'économie sociale et solidaire sur deux a perdu des financements ; un quart des établissements médico-sociaux disposent de moins de 45 jours de trésorerie, et 10 % de moins de 6 jours ; 60 % des structures du champ de l'économie sociale et solidaire constatent une hausse du turnover.

Ces difficultés se retrouvent dans tous les territoires et dans tous les secteurs, avec des conséquences concrètes et des risques croissants pour les personnes accompagnées, leurs proches, les professionnels et les bénévoles. Les établissements et services ont absorbé les crises successives et transformé leurs organisations, parfois au prix de choix difficiles.

Cette capacité d'adaptation a atteint ses limites.

Si nous nous mobilisons, c'est pour pouvoir continuer à faire ce que nous savons faire : accompagner, prévenir, innover et construire des réponses au plus près des personnes.

Le calendrier rend cette mobilisation nécessaire maintenant.

Les projets de loi de finances et de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2027 vont déterminer une partie des moyens consacrés aux solidarités pour l'année à venir. L'examen du projet de loi de finances débute au Parlement le 13 octobre : la semaine de mobilisation s'ouvre à la veille de ce débat.

La pré-campagne de l'élection présidentielle est par ailleurs engagée : nous entendons peser dans le débat public jusqu'à cette échéance, afin que les solidarités et le rôle des structures du champ de l'ESS y occupent toute leur place.

Nous ne pouvons plus continuer à assurer nos missions d'intérêt général dans les conditions actuelles dégradées.

Il s'agit de montrer ce que deviendrait notre société si les structures du champ de l'économie sociale et solidaire n'étaient progressivement plus en capacité d'assurer les missions qui leur sont confiées.

Comment y participer

La mobilisation est ouverte à toutes les organisations (associations, fondations, fédérations, unions et syndicats...) ainsi qu'aux professionnels, bénévoles, personnes accompagnées et à leurs proches. Chacun s'engage selon ses possibilités. Les initiatives sectorielles déjà programmées sur cette période peuvent s'y rattacher.

Vous pouvez notamment :

- relayer l'appel à la mobilisation auprès de vos établissements et services, de vos salariés, bénévoles et administrateurs à partir du communiqué de presse disponible sur le site dédié à la mobilisation (<https://etsinousarretionsvraiment.fr/>) et des posts publiés par l'Uniopss ;
- partager vos actions sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Instagram, Facebook, X, Bluesky) avec le mot-dièse [#EtSiNousArrêtonsVraiment](#) ;
- interpeller vos financeurs et les décideurs publics : parlementaires, élus locaux, candidats à l'élection présidentielle ;
- ouvrir vos portes à la presse ou aux élus locaux, et faire témoigner bénévoles, professionnels, personnes accompagnées, familles, responsables et élus ;
- rendre visibles, sur votre territoire, les conséquences concrètes du manque de moyens ;
- afficher les visuels sur les façades des établissements ou fenêtres des véhicules de service ;
- activer une réponse automatique sur vos boîtes mail pendant toute la semaine ;
- relayer les amendements portés par nos réseaux lors du débat sur le projet de loi de finances, dont l'examen au Parlement débute le 13 octobre ;
- signer et relayer la pétition et la tribune nationales, annoncées dans la notice de mobilisation et qui seront mises en ligne prochainement ;
- participer aux initiatives organisées sur votre territoire, par exemple le rassemblement prévu le vendredi 16 octobre, de 12 h à 14 h, place Louis-Pradel à Lyon.

Les journalistes seront informés de la démarche : les actions que vous organisez localement peuvent donner lieu à des reportages.

Un formulaire de recueil des actions de terrain est en préparation au niveau national.

Dans l'attente, nous vous remercions de nous faire connaître les initiatives que vous organisez en Auvergne-Rhône-Alpes, afin que nous puissions les valoriser, notamment auprès de la presse régionale (n.breyse@uriopss-ara.fr).

Les outils de la mobilisation

Le site dédié etsinousarretionsvraiment.fr met à votre disposition trois ressources : une [notice de mobilisation](#) (« Comment se mobiliser ? ») qui détaille les actions possibles, un [kit de mobilisation](#) et un [kit de communication](#).

Le kit de communication sera enrichi au fil de l'eau.

Les réponses automatiques aux emails

Pendant la semaine de mobilisation, nous vous proposons d'activer une réponse automatique sur les boîtes mail de votre organisation. La notice de mobilisation propose un message d'absence prêt à copier-coller, présentant les services qui seraient suspendus si nous arrêtons vraiment. Les formulations ci-dessous sont issues des documents de la mobilisation. Elles sont libres d'utilisation et peuvent être reprises telles quelles ou adaptées :

- « Et si nous arrêtons vraiment ? »
- « Chez nous, si nous arrêtons vraiment, ce serait XXX personnes sans accompagnement, YYY emplois supprimés... »
- « Si nous arrêtons vraiment, aucun territoire ne serait épargné. »
- « STOP, nous ne pouvons plus continuer à assurer nos missions d'intérêt général dans les conditions actuelles dégradées. »
- « Mobilisons-nous pour défendre les solidarités et les structures du champ de l'économie sociale et solidaire qui les mettent en œuvre. »
- « Nous voulons montrer ce que deviendrait notre société si les structures du champ de l'économie sociale et solidaire n'étaient progressivement plus en capacité d'assurer les missions d'intérêt général qui leur sont confiées. »

La signature mail fournie dans le kit de communication peut accompagner ce message.

Je reste à votre écoute pour toute question relative à cette mobilisation.

Bien cordialement,

Natalia Breysse

Directrice de l'Uriopss ARA

Mél : n.breysse@uriopss-ara.fr